

Réf: Dossier N° 148303

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ELEVATION TECHNOLOGIE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Angré Pétro
Ivoire Immeuble in'challah, Lot 212, Ilot 9

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/10/2022, et enregistrés au CEPICI le 19/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ELEVATION TECHNOLOGIE »

Objet : Sécurité électronique, Vente et installation de matériels de sécurité électronique, Divers . La prise de participation en tous pays et, sous quelque forme que ce soit dans toute entreprise ou société, nationale ou internationale, dont les activités ou l'industrie seraient similaires à celles de la présente société ou de nature à en favoriser le développement. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis, susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte des tiers.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Angré Pétro
Ivoire Immeuble in'challah, Lot 212, Ilot 9

Dirigeant(s) : M BAZONGO PASCAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09724 du 26/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°55714/GTCA/RC/2022 du 26/10/2022

